

Méthodologie du travail social et AIP Stage 1

SOB1007-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 13		VOLUME HORAIRE 198 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Laurence SCHAERS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sandra BOUZ Noëlle DARIMONT Nathalie DONNET Delphine FERON Monique HENIN Emilie PAULET Eliane ROBAUX Myriam SABRIR Laurence SCHAERS Nadia TADJENANT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- **Établir une communication professionnelle**
 - Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux
 - Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - Adopter le langage professionnel du secteur
 - Rédiger, synthétiser et argumenter
- **Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes**
 - Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
 - Se positionner dans le respect de la déontologie
- **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - Construire son identité professionnelle
- **Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux**
 - Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- **Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés**
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent
- **Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés**
 - Établir une relation d'accompagnement, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De récolter des données quantitatives et qualitatives propres à un territoire donné ;

- D'analyser des données liées au territoire pour en dégager des problématiques spécifiques ;
- De citer ses propres changements de représentation de la réalité sociale choisie, d'expliquer et de décrire son mode de fonctionnement et d'intervention au sein du groupe ;
- De développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.
- Décrire de manière factuelle les pratiques de travail social envisagées pour ces problématiques ;
- De nommer les différentes composantes de la relation professionnelle ;
- D'expliquer et d'analyser en quoi ces différentes composantes influent sur la problématique étudiée.

Pour y parvenir, l'étudiant sera capable de :

- Situer l'organisation dans le territoire
- Découvrir les pratiques de travail social et la profession de l'AS
- Développer des savoirs, savoir-faire, savoir-être,
- Interagir avec les acteurs

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à recueillir, analyser et mettre en perspective des données territoriales afin d'identifier des problématiques sociales, de comprendre les pratiques professionnelles et les modalités d'intervention du travail social. Analyser son positionnement et ses représentations, interagir avec les acteurs du territoire et mobiliser les composantes de la relation professionnelle pour développer des compétences adaptées aux personnes, groupes et communautés.

CONTENU

Stage

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN1007-AIPB1 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 1	Documents déposés sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN1007-AIPB1 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 1	198 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN1007-AIPB1 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 1	Séances collectives Mises en situation Expériences professionnelles sur le terrain

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN1007-AIPB1 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 1	Évaluation intégrée comportant trois épreuves : • Présentation orale certificative de groupe le 14/12/26. Une note sur /15 sera établie par le-la Maitre de Formation Pratique (MFP) à la suite de cette présentation orale. Cette note sera collective. L'étudiant-e remettra un travail écrit certificatif à son.sa MFP quant à son implication dans cette épreuve de groupe pour le 18/12/26. Une note individuelle sur /5 sera établie par le-la MFP sur base de ce travail écrit. Le-la MFP additionnera ces deux notes pour arriver à une note sur /20. Cette partie vaut pour 20% de la note totale de l'UE et est non remédiable. • Le stage. La notation finale du stage est établie par l'équipe des MFP de B1 sur base des éléments dont dispose le-la MFP pour vérifier l'acquisition de la compétence visée. Cette acquisition est vérifiée lors d'un entretien individuel d'évaluation hors session entre l'étudiant-e et son.sa MFP. Cet entretien repose sur le rapport rédigé par l'étudiant-e et son.sa maitre de stage ainsi que sur la visite formative du-de la MFP sur le lieu de stage. Le stage vaut pour 60% de la note totale de l'UE et est non remédiable. • Examen oral individuel hors session. Note individuelle. Cette partie vaut pour 20% de la note totale de l'UE et est non remédiable. Le calcul de la note finale de l'UE se fera sur base d'une moyenne géométrique pondérée des trois évaluations décrites ci-dessus. En cas de non-présentation à un examen (PP), de non-remise d'un travail ou de « note de présence » (PR) à l'une de ces parties, un 0/20 sera attribué à la partie en question et, de par la moyenne géométrique, à l'unité d'enseignement. En cas d'absence pour maladie (CM) ou pour motif légitime (ML) à l'une de ces parties, la situation sera examinée par un jury restreint sur base d'une sollicitation écrite transmise par l'étudiant-e auprès de la responsable de l'unité d'enseignement dans les trois jours ouvrables qui suivent l'épreuve. A défaut de cette sollicitation écrite, la note de 0/20 sera attribuée à la partie en question et, de par la moyenne géométrique, à l'unité d'enseignement. Une attitude professionnelle et la présence de l'étudiant-e à chaque moment du dispositif sont deux éléments essentiels à sa réussite. Cela signifie que, d'une part si l'étudiant-e ne respecte pas une des valeurs en travail social, que ce soit durant les immersions (territoire-stage) et/ou durant les échanges relatifs à celles-ci et/ou que d'autre part l'étudiant-e est absent-e de manière injustifiée lors des rencontres collectives, des rencontres fixées en sous-groupes, des journées d'immersion, iel sera sanctionné-e sans remédiation possible, après analyse et évaluation de la situation par un jury restreint. Ce sera synonyme d'un 0/20 à l'unité d'enseignement. <u>Remédiabilité :</u> • Si absence justifiée durant immersion Q1 : examen et évaluation de la situation par un jury restreint. • Si absence justifiée durant stage Q2 : une absence justifiée en stage de 1 jour et demi est tolérée. Au-delà de ce jour et demi, l'étudiant.e est tenu.e de récupérer les jours d'absence avant la délibération du mois de juin, et ce, en accord avec son.sa MFP et son.sa maitre de stage. En cas d'absence justifiée prolongée, un jury restreint décide si la compétence visée peut être atteinte par l'étudiant.e dans les délais impartis ou s'il est mis fin au stage. En cas d'échec au bulletin de juin, l'UE n'est pas remédiable en seconde session. Un échec dans l'UE « Méthodologie du travail social et AIP stage 1 » n'est jamais validé par le jury de délibération.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.